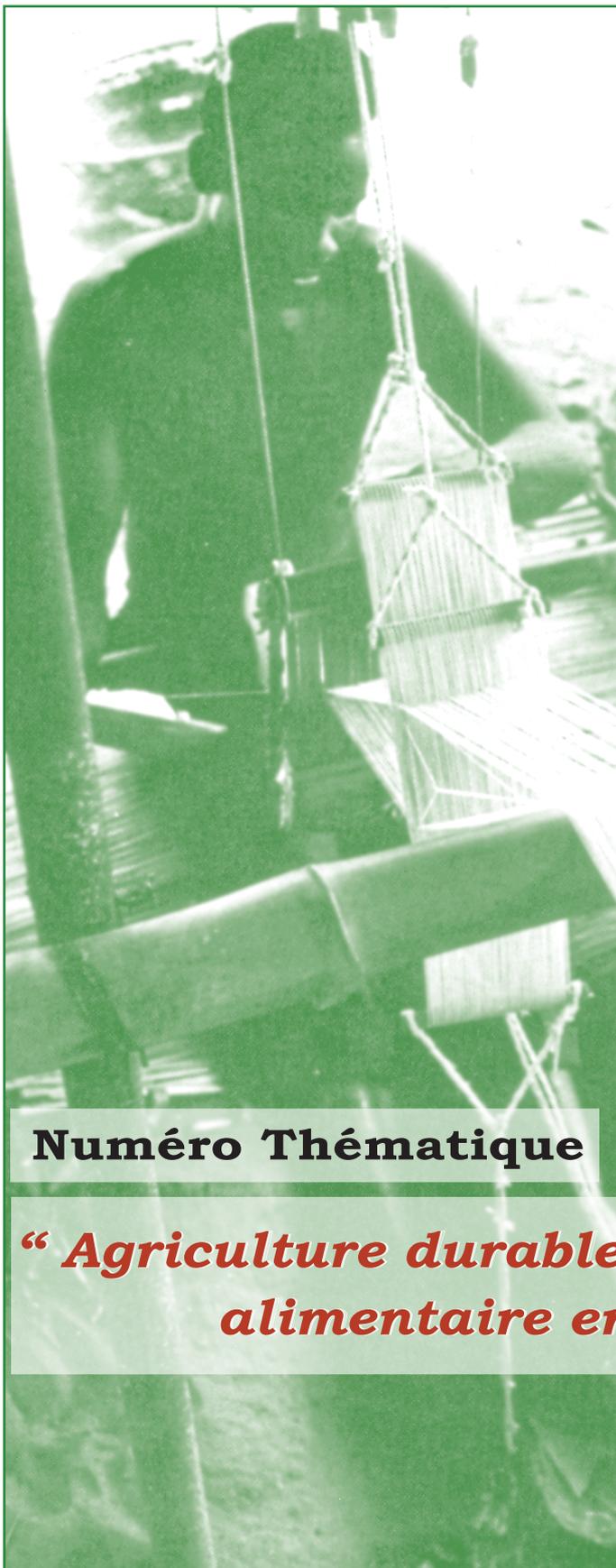


N° 27 Juin 2024

*“Agriculture durable et souveraineté
alimentaire en Afrique”*

Numéro Thématique



Revue Scientifique du



Laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

Numéro Thématique

*“Agriculture durable et souveraineté
alimentaire en Afrique”*

N°27 - Juin 2024

ISSN 2073-9303

Revue Scientifique du



Le Journal des Sciences Sociales

INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23408>

Impact factor 2024 : **5.46**

Impact factor 2023 : **3.379**

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/114767>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21500/Le-Journal-des-Sciences-Sociales>

Le Journal des Sciences Sociales

revueljss2@gmail.com

<https://labo-vst.org/>

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci

Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara.), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci

Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org

Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr

Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail: yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129, E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
KOFFI Yao Jean Julius	Conflits fonciers et stratégies de sécurisation foncière en zone rurale dans la sous-préfecture de Niofoin (Nord de la Côte d'Ivoire)	7
ASSUÉ Yao Jean- Aimé SANGARE Nouhoun KOFFI Aya Roche Franchette	Culture de l'anacarde et autonomisation des agriculteurs dans la sous-préfecture de Korhogo (Côte d'Ivoire)	29
Blaise KONAN	Disparition des terres arables au profit de l'urbanisation et changement d'habitudes alimentaires des populations autochtones de Bouaké (Côte d'Ivoire).	46
Bi Boli Francis TRA Toualy Wilfried GNEBA	Rentabilité socio-économique et environnementale d' <i>Irvingia gabonensis</i> et de <i>Ricinodendron heudelotii</i> associés à la cacaoculture dans le département de Soubré au sud-ouest de la Côte d'Ivoire.	57
Djim-Assal DATOLOUM ABDEL-AZIZ Moussa Issa Abdoulaye MADI MAINA	Protection et aménagement des Ouadis à travers la cartographie participative dans la province du Kanem au Tchad	70
Pépoussé Marie Louise OUATTARA	Analyse des systèmes cultureux et du bioclimat dans le district des savanes	83
ABLO Ange Konan David KOFFI	L'usage des intrants chimiques dans l'agriculture : quel impact pour la sécurité alimentaire et sanitaire	99
Kouamé Yves Christian KONAN N'dri Yann Cédric KOUADIO Kouadio Alain Joël N'GUESSAN Kouamé Juslain Romaric KOUADIO	Impacts du contexte hydro-climatique sur la culture du riz dans la région de la Marahoué (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire).	109
Désirée Guillet ANY	L'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : construire une alternative agricole avec Karl Marx	124

KOUADIO Koyé Toussaint KOFFI Brou Émile	Impacts de l'activité aurifère sur l'agriculture périurbaine et la dynamique urbaine de Hiré (Côte d'Ivoire)	133
Zamble Armand TRA BI Arsène DJAKO Malimata DEMBELE	Adaptation hydrique des cultures annuelles et pluriannuelles a la topographie dans le bassin versant du Bandama Blanc de la région de Gbèkè	145
YEBOUA Kouadio Kossonou Nestor YAPI Atsé Calvin DIARRASSOUBA Bazoumana VEI Kpan Noël	Cultures de légumes et problèmes environnementaux aux abords des lacs de la ville de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)	159

Culture de l'anacarde et autonomisation des agriculteurs dans la sous-préfecture de Korhogo (Côte d'Ivoire)

Cashew nut cultivation and farmer empowerment in the sub-prefecture of Korhogo (Ivory Coast)

ASSUÉ Yao Jean-Aimé

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire)

Email : assueyao@yahoo.fr

SANGARE Nouhoun

Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire)

Email : sangarenouhoun3@gmail.com

KOFFI Aya Roche Franchette

Doctorante, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire)

Email : koffifranchette814@gmail.com

Résumé : L'avenir de l'agriculture des savanes africaines repose en grande partie sur une gestion rationnelle des ressources naturelles renouvelables. L'accroissement démographique et l'intégration croissante des exploitations agricoles au marché ont fortement modifié les systèmes agraires et les systèmes de production ces vingt dernières années. En effet, on observe dans la Sous-Préfecture de Korhogo un dynamisme socio-économique lié à l'accroissement des productions de la noix de cajou et du revenu qui découle de cette culture de rente. L'objectif de cette étude est de montrer l'apport de la culture d'anacarde dans l'autonomisation des populations dans la sous-préfecture de Korhogo.

La structure méthodologique de cette étude s'est fondée sur la méthode de quotas, qui a permis de déterminer l'échantillonnage des ménages à enquêter sur le terrain. Le traitement des données s'est fait grâce à Word, Excel et les logiciels de cartographies.

Les résultats montrent que les revenus tirés de cette activité a permis à ceux qui s'adonnent à cette culture de subvenir aux besoins vitaux de leurs familles. Cela se traduit par un changement dans l'habitat, la fréquentation des services médicaux et du transport. Les agriculteurs d'anacarde de cette zone d'étude réinvestissent de plus en plus dans d'autres domaines d'activités permettant à cette activité d'être un facteur crédible d'autonomisation socio-économique des agriculteurs.

Mots clés: Autonomisation, culture d'anacarde, Agriculteurs, Sous-Préfecture de Korhogo

Abstract: The future of agriculture in the African savannas depends largely on the rational management of renewable natural resources. Population growth and the growing integration of agricultural holdings into the market have greatly modified agrarian systems and production systems over the past twenty years. Indeed, the incomes of the populations of the two major production areas remain, but we observe in the Sub-Prefecture of Korhogo a socio-economic dynamism linked to the increase in the production of cashew nuts and the income

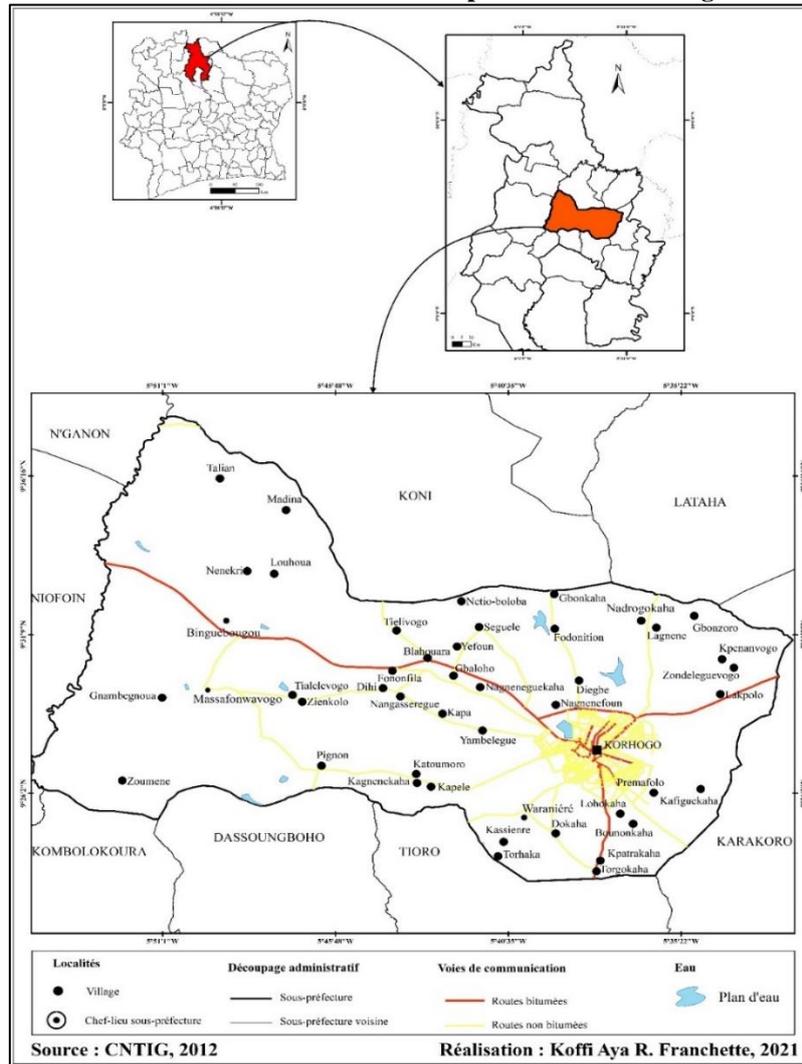
resulting from this first cash crop in the area. The methodological structure of this study was based on the quota method, which allows us to determine the sampling of households to be surveyed in the field. Data processing is done using Word, Excel and mapping software. However, the rural population benefits from the monitoring and supervision of state structures in the different phases of cashew nut production. It should be drawn from this study that cashew cultivation has had a positive effect on the lifestyles and changes in the lives of farmers in the Sub-Prefecture of Korhogo. The results show that the income from this activity has enabled many farmers to meet the basic needs of their families. There is a change in the habitat, the use of medical services and transport. Cashew farmers in this study area have reinvested in entrepreneurship and several secondary sector activities thanks to the benefits of this activity. Cashew cultivation in the Sub-Prefecture of Korhogo has promoted the socio-economic empowerment of farmers.

Keywords: Empowerment, cashew cultivation, Farmers, Korhogo Sub-Prefecture

Introduction

La Côte d'Ivoire, depuis son accession à l'indépendance en 1960, a fondé son développement économique et son rayonnement international sur l'agriculture. C'est un pays qui renferme de nombreuses potentialités naturelles et humaines favorables pour son développement (FIRCA, 2010, p.1). En effet, le climat et la végétation y représentent un atout pour la diversification des cultures, notamment la culture d'anacarde qui est plus cultivée dans la zone savanicole. La production d'anacarde prend de plus en plus une place importante dans l'économie ivoirienne ces dernières années. La quasi-totalité de la région du Poro pratique cette activité agricole, qui se présente comme la première culture de rente des populations rurales. Cette culture tient dans la Sous-préfecture de Korhogo une place importante avec une production de 21 459 tonnes en 2020 (CCA, 2020). Avec les revenus engendrés par la vente des noix de cajou, les agriculteurs ont pu faire face aux poches de dépenses familiales et réalisé des investissements qui n'étaient possible naguère qu'avec les revenus tirés du coton et des cultures vivrières. Le problème inhérent à cette étude est la capacité de l'anacarde à servir de levier économique au point de devenir une source d'autonomisation des agriculteurs dans la sous-préfecture de Korhogo. L'objectif de cette étude est de montrer la contribution de l'anacarde à l'autonomisation des populations dans la sous-préfecture de Korhogo. Korhogo est l'une des localités qui a subi les effets néfastes de la crise militaro-politique de 2002. C'est une zone sensible, en proie à de nombreux défis de développement. La carte 1 présente et localise la sous-préfecture de Korhogo en Côte d'Ivoire. Afin d'atteindre cet objectif, une méthodologie basée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain a été adoptée.

Carte 1 : Localisation de la sous-préfecture de Korhogo



1 Matériels et méthodes

1.1 Matériels

Pour la collecte et le traitement des données, plusieurs matériels ont été utilisés. En effet, les outils tels que le questionnaire, le guide d'entretien, l'appareil photo-numérique ont servi à la collecte des données au cours de l'enquête de terrain. Quant au traitement et à l'analyse des données collectées, ils ont été possibles grâce aux logiciels Sphynx Plus² pour le dépouillement, QGis 2.18 pour l'élaboration des cartes, Word pour la saisie et Excel pour les tableaux et graphiques.

1.2. Méthode de recherche

La réalisation de cette étude, a été effective grâce aux données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2014), de l'Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER), de l'Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde (ARECA), et de celles du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Aussi, une enquête de terrain a été faite. Celle-ci s'est basée sur un guide d'entretien et un questionnaire administré aux chefs de ménages agricoles et des responsables des institutions telles que la Centre National de Recherche Agricole (CNRA) et le Conseil d'Anacarde et Coton de la région du Poro. Nous avons recours à la recherche documentaire pour cette étude.

Quant à l'échantillonnage, il s'est fait à trois niveaux : le choix des sous-préfectures, des villages et des chefs de ménage, en tenant compte d'un certain nombre de critères à savoir l'équilibre spatial, la diversité biophysique et les caractéristiques sociodémographiques.

L'échantillon à proprement parler a été constitué à partir de la méthode des quotas dans laquelle la sélection repose sur un choix raisonné.

Détermination de l'échantillon

Dans le cadre de cette étude, la détermination de l'échantillon s'avère primordial et exigeant. La technique qui s'impose à nous est celle de la méthode de quotas, qui permet de déterminer la taille de l'échantillonnage. Pour résoudre ce problème, nous allons multiplier la taille de l'échantillon par l'inverse des taux de réponses (GUMACHAN, MAROIS et FÈVE, 2000 cités par KOUASSI, 2012).

$$n = \frac{Z^2(PQ)}{e^2(N-1) + Z^2(PQ)}$$

Avec :

n : taille de l'échantillon

N : Taille de la population mère

Z : coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance avec valeur 1,96)

e : marge d'erreur dont la valeur est de 0,05

P : Proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion est 0,05 soit 50%.

Q : 1-P ; ce qui donne la valeur de 0,05.

$$A.N : n = \frac{(1,96)^2 \times 0,5 \times 0,5 \times 682}{[(0,05)^2 \times (682-1) + (1,96)^2 \times (0,5) \times (0,5)]} = 246$$

n= 246

À un niveau de confiance de 95%, la taille minimale de l'échantillon obtenu est estimée à 246. Mais pour combler le vide concernant le refus de certains enquêtés à répondre à nos questions, nous nous devons de réadapter la taille de notre échantillon. Dans le cadre de notre étude, ce taux est estimé à 90%. Partant de ce fait, la taille de l'échantillon de ménage corrigée noté n* est : n* = (246) (100/90) = 273. À partir de notre échantillon corrigé, il nous incombe de chercher maintenant la proportion de agriculteurs à enquêter dans notre travail.

Ce calcul découlera de la formule suivante :

$$\text{Proportion de ménages} = \frac{\text{Nombre d'agriculteurs par localité} \times \text{Nombre d'agriculteurs représentatifs}}{\text{Nombre d'agriculteurs total des localités enquêtées}}$$

$$\text{Exemple : Dokaha} = \frac{69 \times 273}{682} = 28$$

Nombre de ménages à enquête à Dokaha = 28

Tableau n°1 : Répartition spatiale des agriculteurs enquêtés

Localités	Effectif des Producteurs d'anacarde	Effectif enquêtés	Effectif majoré
Dokaha	69	25	28
Kapélé	69	25	28
Waraniéré	88	32	35
Binguébougou	152	55	60
Massafonwavogo	192	69	76
Pignon	112	40	44
Total	682	246	273

Source : Direction Régionale de l'ANADER-Korhogo, 2021

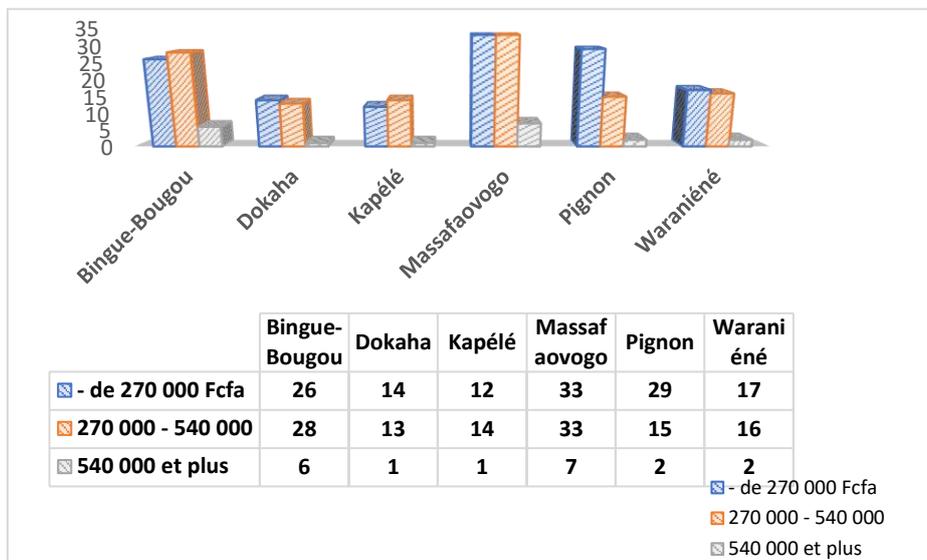
La répartition des agriculteurs dans les différents est représentée selon les villages choisis pour notre étude. Les villages dont la proportion d'agriculteurs est forte sont Massafonwavogo 192 agriculteurs et Binguébougou 152 agriculteurs. A Pignon, on dénombre 112 d'agriculteurs. Le grand nombre d'agriculteurs dans ces deux villages est un facteur de la croissance des superficies d'exploitation et du rendement annuelle de l'anacarde. Cependant, on note une faible proportion d'agriculteurs dans les villages de Kapélé, Dokaha, Waraniéré à cause du manque de terre et la conversion des populations dans la culture.

2. Résultats

2.1. Culture d'anacarde dans la Sous-préfecture de Korhogo : de l'accroissement des productions à l'augmentation des revenus

Introduite dans l'agriculture ivoirienne à partir de 1960, la culture d'anacardier connaît aujourd'hui un développement rapide, précisément dans le Centre et Nord du pays. La culture d'anacarde dans la Sous-préfecture de Korhogo tient une place importante dans l'amélioration des conditions de vie et l'autonomisation des agriculteurs. La figure n°1 montre le revenu des agriculteurs par villages.

Figure n°1 : Revenu annuel des agriculteurs d'anacarde par localité

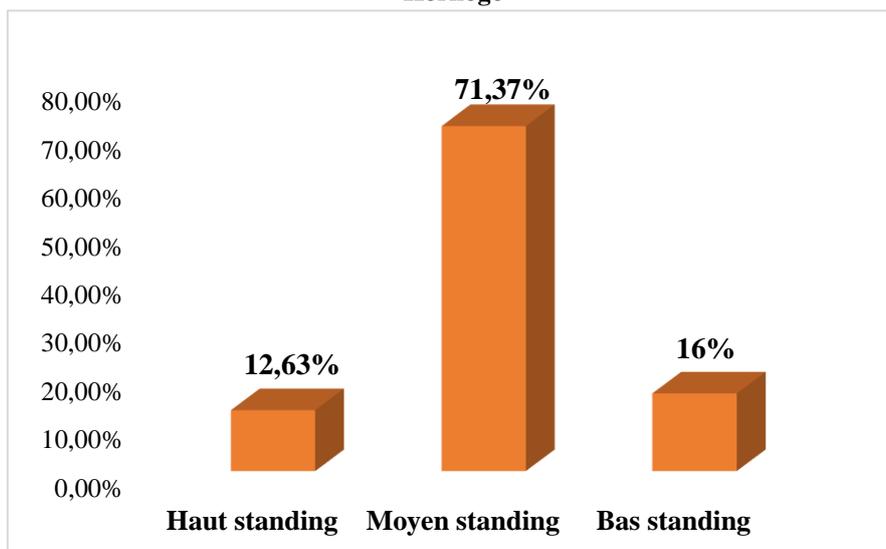


Source : Nos enquêtes de terrain, 2021

À l’analyse de la figure n°1, il apparaît que les revenus varient d’une localité à une autre. Cependant, il faut noter la persistance de la pauvreté à l’échelle de tous les villages visités. En effet, sur un échantillon de 273 agriculteurs interrogés, plus de la moitié ont un revenu annuel inférieur à 270 000 FCFA, soit un taux de 48,7 %. En Côte d’Ivoire, toute personne ayant un revenu minimal inférieur à 270 000 FCFA par an est considérée comme pauvre. Cette situation témoigne que malgré le développement de la culture de l’anacarde dans la sous-préfecture, la pauvreté demeure une préoccupation majeure pour de nombreux ménages. Malgré cette situation économique peu enviable, cette culture a permis à une frange d’agriculteurs d’améliorer leurs conditions socio-économiques.

2.1.1 De l’habitat traditionnel à l’habitat moderne, fruit de la culture de l’anacarde

Dans la région du Nord comme dans la plupart des régions de la côte d’ivoire, l’habitat constitue un maillon essentiel pour la consolidation des liens de famille. Il est le socle de l’identité des sociétés humaines. En outre, la construction de l’habitat en pays senoufo qui autrefois était faite de terre battus et couvert de paille ; a connu une mutation particulière aux cours de ces dernières années. Les maisons sont construites en majorités en dur avec des matériaux modernes. On constate une modernisation de l’habitat. Si la plupart des villages de la sous-préfecture conservent encore les constructions traditionnelles, les constructions des concessions familiales se sont considérablement améliorées ces dernières années. La figure n°2 montre les différents types de logements qui existent dans les villages de notre espace d’étude.

Figure n°2 : La proportion des différents types d'habitats dans la Sous-Préfecture de Korhogo

Source : Nos enquêtes de terrain, Juillet 2021

Il ressort des enquêtes un changement positif au niveau du cadre de vie des agriculteurs grâce au revenu tiré de la culture d'anacarde. La majorité des agriculteurs ont construit des maisons en dur couvertes de tôle. Ils sont donc passés de la construction traditionnelle des maisons (cases) au mode moderne. Nos enquêtes montrent que la majorité des bâtis est en dur, soit avec un taux de 71,37% des agriculteurs vivant dans le moyen standing. Aussi, 12,63% des constructions sont de type haut standing. On trouve plus ce type de logement dans le village Waraniéré, Binguebougou et Dokaha. 16% des logements n'ont pas encore totalement modernisé. Cela s'explique par le manque de moyens financier de certains agriculteurs. Ils vivent encore dans des habitats traditionnels. Les revenus engendrés au cours de ces trois dernières ont permis une incroyable transformation de l'habitat des agriculteurs dans la sous-préfecture. La planche n°1 montre le changement architectural dans la sous-préfecture de Korhogo.

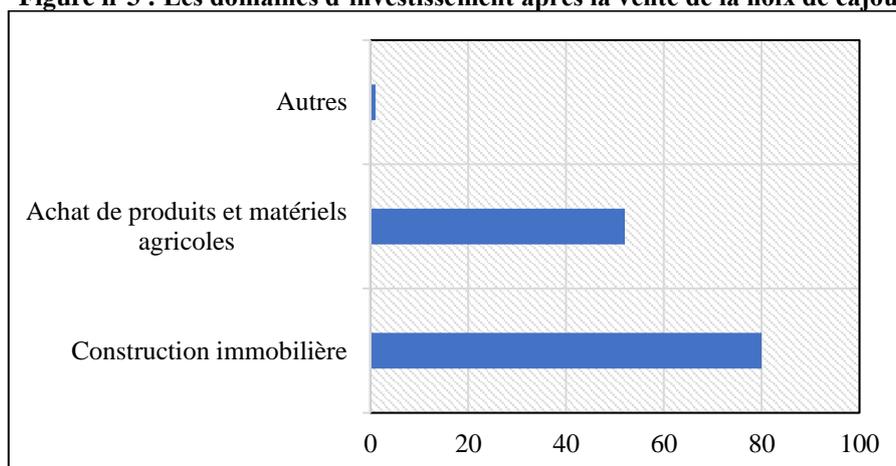
Planche n°1 : Photos de configuration de l'habitat dans les villages de la sous-préfecture

Prises de vue : KOFFI Aya R. F., 2021

À travers ces deux photographies, nous constatons deux (2) faits majeurs. Premièrement, elles montrent un habitat relativement amélioré. Ce constat témoigne que les familles vivent toutes dans la même concession et se partagent, les mêmes commodités de la maison. Deuxièmement, la planche n°1 fait ressortir une modernisation de l'habitat en pays Senufo. En effet, la photo 2 montre un logement moderne avec une parabole Canal. Cette photo illustre clairement que la culture de l'anacarde participe à l'amélioration des conditions de vie à travers la modernisation du cadre de vie. Cependant, bien que l'habitat se soit modernisé, il faut noter que dans les villages visités les habitations sont de types familiaux avec un chef de famille. La culture de l'anacarde constitue donc une source importante de revenu chez les agriculteurs de la noix de cajou à l'échelle de la sous-préfecture de Korhogo.

2.1.2 Des biens matériels acquis et des investissements faits grâce à la culture de l'anacarde

Grâce au revenu agricole, les agriculteurs acquièrent certains biens matériels. En effet, tous les enquêtés ont au minimum un téléphone et un poste radio pour s'informer sur la situation du pays ou jouer de la musique. Les biens matériels les plus nombreux sont les outils de déplacement notamment les motos ces dernières années. La figure n°3 montre les domaines dans lesquels les agriculteurs investissent après la vente des récoltes.

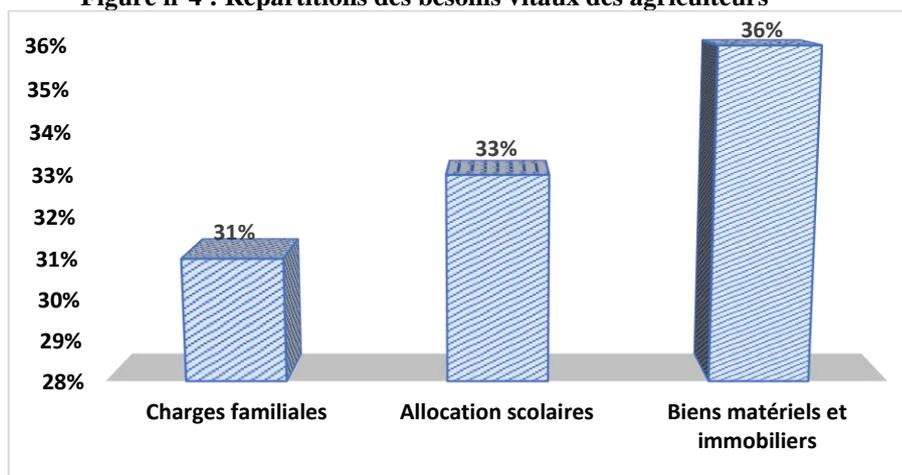
Figure n°3 : Les domaines d'investissement après la vente de la noix de cajou

Source : Nos enquêtes de terrain, 2021

Dans la sous-préfecture de Korhogo, les agriculteurs de noix de cajou investissent en majorité dans la réalisation de projet immobilier et l'achat de produits et matériels agricoles. En effet, 80% et 52% des agriculteurs interrogés investissent respectivement dans ces deux domaines. Ils entament soit la construction d'une nouvelle maison ou soit l'amélioration de l'ancienne. Aussi, achèvent-ils les travaux de réhabilitation de leurs anciens bâtis. De même, ils consacrent leurs gains dans l'achat des produits agricoles. Cet investissement est une stratégie qui leur permet d'entretenir les plantations. L'un des enquêtés dans le village de Dokaha a une construction est en cours et avance les travaux chaque année après la vente des récoltes. Cependant, certains agriculteurs investissent dans l'achat des biens matériels, comme les télévisions, les engins et canal. De plus, d'autre investisse dans les petites activités commerciales pour subvenir à certains besoins familiaux. Certains investissent dans les projets de ventes des produits phytosanitaires et de pièces détachées des engins.

2.1.3 L'amélioration des besoins socio-économiques des agriculteurs

Le niveau de revenu des agriculteurs s'est amélioré ses dernières années. En effet, les recommandations sur les systèmes de commercialisation des produits ainsi que les exportations ont amélioré les revenus des acteurs de la filière anacarde dans la sous-préfecture. La plupart des agriculteurs ont acheté des motos, des tricycles. Cela a permis aux agriculteurs de satisfaire certaines de leurs besoins vitaux. Certaine ont investi dans l'immobilier tant dans la ville de Korhogo que dans leurs villages respectifs. Pendant le début et la fin de la campagne les agriculteurs ne conservent presque plus leur production. Aussi, grâce aux prix bord champ donné lors de la campagne de 2018, les agriculteurs ont vue à une nette amélioration de leur situation financière. Ceux-ci réalisent la mise en place de leurs projets sociaux et culturels.

Figure n°4 : Répartitions des besoins vitaux des agriculteurs

Source : Nos enquêtes de terrain, Juillet 2021

La contribution de la culture d'anacarde sur les charges familiales a eu une nette amélioration. Eu égard de ce graphique, on constate que 31% des revenus de la vente de la noix de cajou est consacrée aux besoins vitaux des familles, chose qui n'était aisée autrefois pour ceux-ci. Depuis quelques années, grâce aux nombreuses actions et sensibilisation du pouvoir public et des ONG dans la région du Nord du pays, particulièrement dans la sous-préfecture de Korhogo, les populations rurales ont pris conscience de l'importance de l'éducation scolaire de leurs enfants. Cependant, les parents ont une plus grande responsabilité socio-économique pour la scolarisation de leurs enfants. Dans les villages enquêtés bien que les infrastructures didactiques soient insuffisantes, nous constatons une volonté des parents en ce qui concerne la formation de leurs enfants. En outre, sur plus de 10 enfants dans les familles ou moins 2/10 sont scolarisés. De plus en plus, les enfants vont à l'école. L'intérêt de l'éducation scolaire se veut une des priorités dans les charges des familles dans les villages de notre zone d'étude. C'est pourquoi lors de nos enquêtes auprès des ménages, nous avons constaté une hausse des frais dédiés à la scolarisation. En effet, pour certains ménages dont les enfants à charges sont nombreux les dépenses scolaires sont plus que le revenu du chef de ménage. Ceux-ci demandent parfois des prêts scolaires à leurs acheteurs remboursables à la prochaine campagne d'anacarde ou de coton.

Les agriculteurs arrivent tant bien que mal à scolariser leurs enfants. Au cours de nos enquêtes dans les différentes localités, les agriculteurs portent désormais un intérêt particulier à l'éducation socio-professionnelle de leurs enfants. Cet intérêt est perçu par la figure n°4, qui montre que les agriculteurs affectent 33% de leurs revenus à la scolarisation et la formation des enfants. De même, 36% de ce revenu permet l'achat des biens matériels comme les motos qui leur permettent facilement de se déplacer. Ils ont acquis aussi des biens immobiliers (des terrains, des maisons, des magasins). En outre, certains ont achetés des télévisions, des canaux paraboliques et des ventilateurs dans leur maison. Au total, cette figure n°4 permet de mieux apprécier la contribution de la culture de l'anacarde dans le processus de l'autonomisation des agriculteurs dans la sous-préfecture de Korhogo.

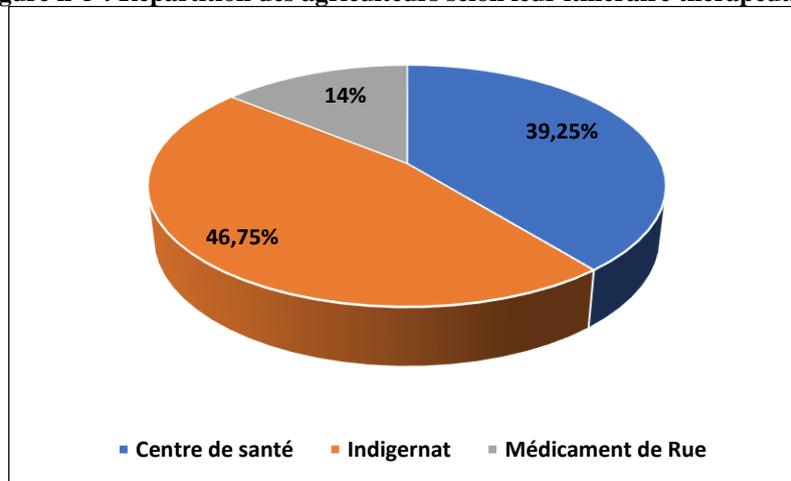
2.2 Culture d'anacarde, principale source d'amélioration des conditions de vie des populations rurales

2.2.1 Vers une amélioration de l'itinéraire thérapeutique des agriculteurs

46,75% des villageois fréquentent fréquemment les centres de santé urbaine contre 39,25%. Cela s'explique par l'attachement du peuple sénoufo à la tradition et la guérison par les plantes. Malgré, la faible présence des centres de santé urbaine dans certains villages. Certains paysans se déplacent pour se rendre dans les centres de santé le plus proche pour leur consultation et acheter les médicaments. Les revenus tirés de la vente de l'anacarde permettent aux agriculteurs de prendre en charges les frais médicaux de leurs familles. Aussi, d'éviter la prise des médicaments de rues.

De plus, les agents de santé montrent leurs volontés d'améliorer les qualités de leurs prestations sanitaires pour favoriser la fréquentation des villageois dans les centres de santé. Dans le village de Pignon le chef du centre de santé va jusqu'à dans les champs pour motiver les villageois à prendre part aux activités de santé communautaire. La figure n°5 présente le choix de fréquentation des agriculteurs.

Figure n°5 : Répartition des agriculteurs selon leur itinéraire thérapeutique



Source : Nos enquêtes de terrain, Juillet 2021

Les villages enquêtés bénéficient d'un centre de santé privé ou public. La présence de centre de santé impacte le recours des villageois aux soins de santé moderne. C'est ainsi que ce figure n°4 montre la part des ruraux qui se soignent à l'hôpital. Plus de 46,75% des agriculteurs fréquentent les centres de santé urbaine. La seconde part qui est de 39,25% explique l'attachement du peuple sénoufo à la tradition et la guérison par les plantes. La pratique de la médecine traditionnelle est toujours présente dans les choix d'itinéraire thérapeutique des villageois.

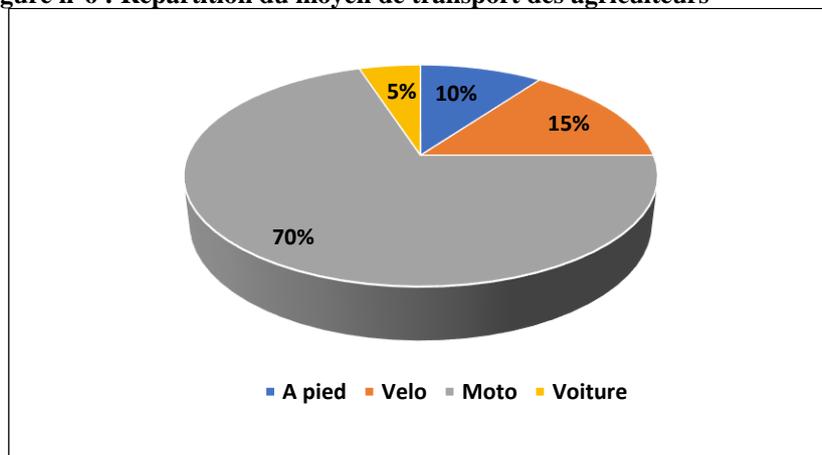
Cependant, par manque de moyens financiers et de l'insuffisance des soins de santé moderne certains villageois ont recours aux soins traditionnels. En plus des deux options thérapeutiques, nous remarquons une faible proportion de 14% des villageois qui utilisent des médicaments de rue. Le taux faible de cet itinéraire est dû aux nombreuses

sensibilisations sur les effets néfastes de ces médicaments sur leur santé. La prise de conscience des agriculteurs face aux nuisances de cette méthode. Les bienfaits du revenu de la culture d'anacarde dans notre zone à transformer les comportements et la fréquence des populations aux centres de santé. L'amélioration du dispositif sanitaire dans la sous-préfecture de Korhogo se poursuit avec l'ouverture des centres de santé publique dans le village de Massafonwavogo et de Kapélé.

2.2.2 Une amélioration des moyens de transport des agriculteurs

L'accès au moyen de transport est un indicateur qui permet d'apprécier la qualité des conditions de vie dans une zone donnée. À cet effet, s'agissant de notre espace d'étude on note une nette amélioration des moyens de transport des agriculteurs d'anacarde. Le revenu obtenu de la culture de l'anacarde a permis à bon nombre des agriculteurs de s'offrir au moins un engin pour faciliter son déplacement d'un village à un autre. La figure n°6 illustre les différents moyens de transports quotidiens des agriculteurs et aussi montre aussi, l'impact de la culture de l'anacarde sur le changement du déplacement des biens et personnes dans ladite localité soumis pour notre étude.

Figure n°6 : Répartition du moyen de transport des agriculteurs



Source : Nos enquêtes de terrain, Juillet 2021

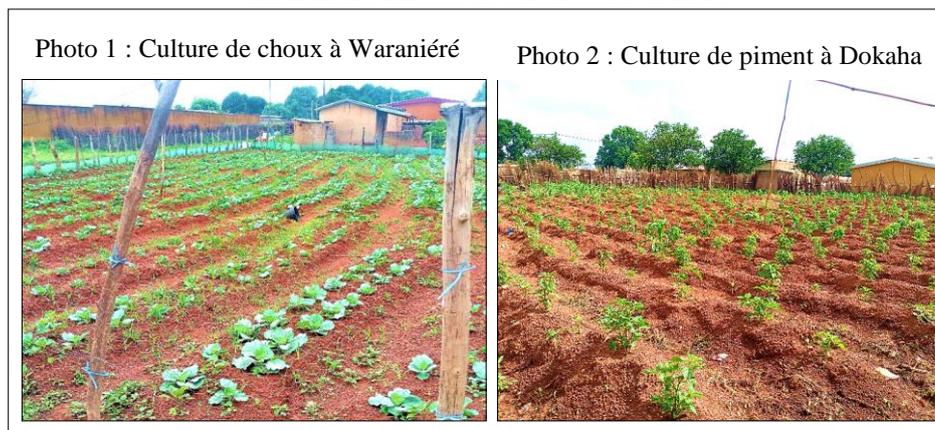
À travers l'analyse de la figure n°4, le moyen de transport des agriculteurs s'est beaucoup amélioré ces dernières années grâce au revenu de la culture de l'anacarde. En effet, le moyen de transport le plus utilisé est les motos, avec un taux de 70%. Pour les agriculteurs avoir une moto est privilège et rend facile leurs déplacements. En outre, 15% des agriculteurs possèdent des vélos. Cet engin leurs facilitent le plus souvent l'accès à leur champ et la circulation dans le village. Le vélo est peu utilisé pour le transport de bien ce qui limite son utilisation dans le processus de commercialisation de leurs produits agricoles. Seulement 10% des agriculteurs se déplacent à pied. En somme, nous retenons à travers cette figure n°3, le moyen de transport des agriculteurs s'est amélioré aux de ces dernières années.

2.3 La pratique de la culture maraîchère, un moyen d'autonomisation et de sécurité alimentaire face à la domination de la culture d'anacarde dans la sous-préfecture de Korhogo

2.3.1 Des Réinvestissement revenus de l'anacarde dans la production maraîchère, une source de stabilité alimentaire et diversification de revenu

Les ressources financières tirées de l'anacarde sont investies dans d'autres activités telles que la production du beurre de karité et la production maraîchère. Dans la période de soudure, les femmes s'adonnent à la fabrication du beurre de karité, qui est une activité bien active dans la sous-préfecture. Aussi, pour faire face à l'insuffisance alimentaire, les cultures maraîchères et vivrières sont en plein essor dans notre espace d'étude. À travers nos enquêtes, nous avons constaté une diversité des cultures de subsistance près des maisons et qui sont clôturées avec le bois ou les moustiquaires imprégnés non utilisables (planche 2).

Planche 2 : Photos de cultures du vivriers



Prises de vue : KOFFI Aya R., 2021

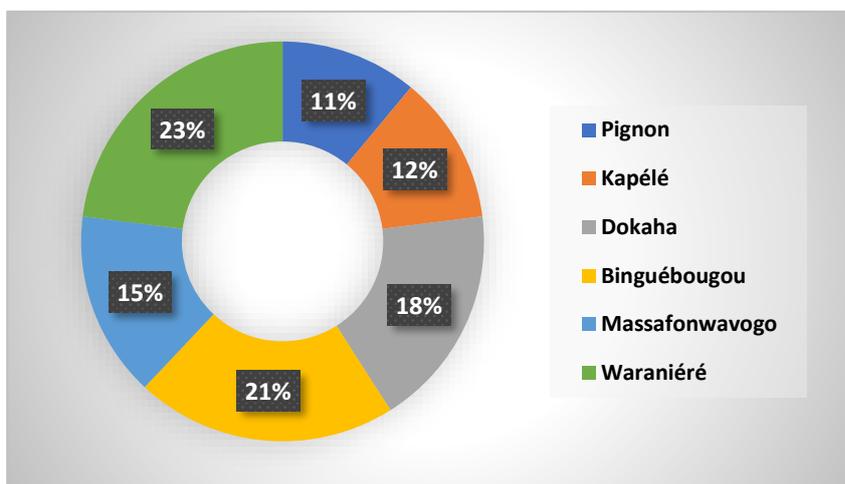
Le développement des cultures maraîchères dans la zone d'étude permet aux agriculteurs de combler le déficit du revenu de la culture après la grande période de campagne. Cette activité agricole est un point de relais de la culture d'anacarde pour les ruraux. Ces deux images présentent effectivement la pratique des produits vivriers dans les villages. Les cultures vivrières sont d'une grande importance pour les femmes. Elle offre aux femmes des ingrédients pour la cuisine mais aussi une source de revenu pour satisfaire leurs besoins. De plus, les cultures vivrières dans les villages sont des sources d'approvisionnement pour la ville de Korhogo. Près de 100% des agriculteurs ont une seconde culture de spéculation pour combler les insuffisances de la culture liée à la culture d'anacarde. Plusieurs cultures sont en associations ou en alternance permettent aussi aux agriculteurs de lutter contre l'insécurité alimentaire.

2.3.2 L'épargne, un atout pour l'autonomisation des agriculteurs

L'épargne est un point important pour les agriculteurs dans la localité. Le constat fait lors de nos enquêtes montre que dans certains villages dont Pignon 11%, Kapélé 12%, Dokaha 18%, Massafonwavogo 15% des ménages n'arrivent pas à épargner. Les raisons sont d'ordre

multiple selon les agriculteurs. Les charges énormes de la famille, les imprévus de santé ou des frais de scolarisation des enfants, des funérailles et mariages limitent les fonds de l'épargne chez les paysans. La hausse des produits alimentaires dont le riz, l'huile et bien d'autre conduisent les villageois à des prêts auprès de leurs acheteurs ou du boutiquier du village. La figure n°7 nous présente la part relative de l'épargne des agriculteurs selon les villages.

Figure n°7 : Répartition de l'épargne selon les villages enquêtés



Source : Nos enquêtes de terrain, 2021

Ces prêts acquis sont remboursables lors de la prochaine campagne des produits de rente dont dispose l'agriculteur. De plus, certains voulant concevoir une maison moderne n'arrivent pas à épargner à cause de la cherté des matériaux de construction et de la main d'œuvre qualifiée pour leurs travaux. Toutefois, l'épargne pour les agriculteurs n'est une chose aisée et facile à réaliser. Au vu de la réalité de l'instabilité du prix bord champ lors de chaque campagne, le revenu de l'agriculteur en dépend ainsi que la question de choix de l'épargne s'avèrent difficiles pour les agriculteurs. Toutefois, certains s'efforcent à épargner pour réinvestir dans certaines activités secondaires. S'appuyant sur cette figure, les villages de Waraniéré avec un taux de 23% et Binguébougou parviennent à épargner selon les sources de nos enquêtes.

3. Discussion

L'économie de plantation exclusivement localisée de plantation dans la basse Côte d'Ivoire, est en train de s'étendre au bassin anacardier au fur et à mesure que la noix de cajou prend de la valeur aussi bien au plan économique que social. Le développement de la culture d'anacarde dans la zone savanicole du pays, particulièrement la sous-préfecture de Korhogo a un impact très considérable pour les populations rurales, l'impact du revenu de la culture de l'anacarde est palpable d'une région à une autre selon les études des cas. C'est dans cette même veine, dans son étude au Bénin, BALOGOUN. S et als (2014, p14) soulignent que « la majorité des planteurs des trois zones de production (97,42 %) considère la culture comme une activité génératrice de revenu ». Les producteurs pensent que la contribution de l'anacarde dans le revenu du ménage est très importante (74,06 %). Cette diversité agricole

participe à l'alimentation des populations et une source de revenu pour ceux-ci. Au regard, des résultats de cette étude, il convient de dire d'une part, que grâce au revenu tiré de la production de l'anacarde, les agriculteurs arrivent à subvenir aux besoins de leurs familles. Les conditions de vie des populations s'améliorent davantage. Les agriculteurs accordent une importance particulière à la scolarisation de leurs enfants et les filles en particulier. Ces changements de comportement ont été possible grâce aux campagnes de sensibilisations des organisations internationale et l'appui de l'État. Partant du même contexte, BALOGUN. S et al, (2014, p20), traduisent l'impact de cette culture d'anacarde sur le revenu des agriculteurs. Pour ces auteurs l'effet significatif et positif de la superficie plantée, du rendement en noix et du prix de vente d'un kilogramme de noix sur le revenu des producteurs, traduit le fait que la combinaison de valeurs élevées de ces paramètres, contribue à améliorer le revenu des producteurs. D'autre part, Comme on peut le voir, ce sont des facteurs économiques qui justifient le choix de l'anacarde par les paysans de Fronan. Cependant, si au début ceux-ci étaient mus par le souci de diversifier leurs revenus agricoles, certaines autres raisons, notamment structurelles ont favorisé l'adoption de cette culture, N. OUATTARA, (2021, p2). Dans le cadre de cette étude, la contribution de la culture de l'anacarde est perçue sur plusieurs aspects. Par ailleurs, au niveau de la qualité et le changement de l'habitat et du cadre de vie des agriculteurs. Une amélioration de l'itinéraire thérapeutiques et des moyens de transport des agriculteurs. Les résultats cette étude concordent avec celle A. SINAN et A. N'DRI, (2016, p.6). Ces auteurs révèlent que les chefs d'exploitation arrivent à subvenir aux besoins de construction de maisons modernes, d'électrification, d'achat de bœufs de labour et de moyens de déplacement. Ils assurent également la scolarisation des enfants, l'habillement des membres de la famille et les soins médicaux. Ces mêmes constats ont été faits par KAMBIRÉ. B, (2010, p4) dans la Zone Kolodio Binéda, située dans l'Est du bassin cotonnier ivoirien. Son étude révèle que grâce aux revenus de l'anacarde, il y a eu une modernisation de l'habitat, l'électrification de certaines localités, une densification démographique et l'apparition de centres semi-urbains. Selon A. SINAN et A N'DRI, (2016, p 7), l'anacarde permet aux paysans de célébrer leur mariage, d'acheter du bétail (bœufs) et des moyens de déplacement (motos et vélos) mais aussi des panneaux solaires pour l'électrification rurale. Par ailleurs, les agriculteurs investissent aussi dans la production du riz par la prise en charge du paiement et de l'alimentation des groupes de travail avec les revenus tirés du cajou. Par ailleurs, les agriculteurs investissent aussi dans la production du riz par la prise en charge du paiement et de l'alimentation des groupes de travail avec les revenus tirés du cajou. Quant aux charges familiales, la culture d'anacardier permet aux paysans de subvenir à leurs besoins sociaux comme l'éducation et la santé de la famille ainsi que la construction d'habitats améliorés.

M. KAMBAYE et als, (2021, p5), réaffirment que *le revenu moyen tiré de la production anacardière est de 286 770 FCFA par ménage et par saison pour l'année 2019.*

Conclusion

En guise de conclusion, retenons que la culture d'anacarde dans la sous-préfecture de Korhogo a permis aux agriculteurs d'améliorer de façon progressive leurs conditions de vie. Grâce aux revenus tirés de la vente de noix de cajou, des agriculteurs ont pu réaliser certains de leurs projets notamment la construction d'une maison décente et l'achat d'engins roulants. Aussi, la culture d'anacarde a permis aux agriculteurs de scolariser leurs enfants et subvenir à leurs besoins vitaux que sont l'alimentation, l'habillement, les cérémonies communautaires

et la santé. Cependant, pour faire face aux insuffisances que révèle le secteur de la filière anacarde, les agriculteurs ont mis l'accent sur la diversification de l'agriculture dans la zone d'enquête. Par ailleurs, certains agriculteurs ont réinvesti dans l'entrepreneuriat et certaines activités secondaires pour renforcer leur autonomisation économique.

Références Bibliographiques

- Adaman SINAN, N'DRI Kouamé Abou, 2016, *Impacts Socio-Économique de La Culture de l'anacarde dans la Sous-Préfecture d'Odienné (Côte d'Ivoire)*, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo, In Européens Scientific Journal édition vol.12, No.32 ISSN : 1857–7881 (Print) e - ISSN 1857- 743, pp.376-377.
- BALOGOUN Saïdou, AHOTON Essèhou Léonard, Amadji LG, Ahohuendo CB, Adebo IB, et al. 2014. Caractérisation des systèmes de production à base d'anacardier dans les principales zones de culture du Bénin. *Agronomie Africaine* 26(1), pp.9–22.
- DIABATÉ Gaoussou, 2002, *Analyse du secteur de l'anacarde situation actuelle et perspective de développement*, CNUCED/OMC, Centre de Commerce Internationale (CCI), 34p
- INS, 2014, Recensement Général de la population et de l'Habitat en Côte d'Ivoire, 49p
- KAMBIRE Bébé. ,2010, La dynamique rurale en pays Lobi au Nord-Est de la Côte d'Ivoire. : cas de la zone de Kolodio-Binéda, in revue de Géographie du Laboratoire Leidi (RGLL) 'Dynamique et développement' 'Université Gaston Berger Saint Louis (Sénégal), N° 8 décembre 2010, pp.154–168.ISSN0851-2515
- KONAN Kouamé hyacinthe, DIOMANDÉ Gondo, KRA Kouadio Joseph 2016, « *Culture de l'anacarde et nouveau jeu des acteurs du conflit agriculteurs-éleveurs dans la Sous-préfecture de Sohovo au Nord de la Côte d'Ivoire.* » Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo, In *Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS)* 21(11) : pp. 24–32.
- Mamadou KAMBAYE, Ngor NDOUR et Maurice DASYLVA, 2021, *Contribution de la production anacardière aux moyens de subsistance des ménages Balantes de Mansoa (région d'Oio, Guinée-Bissau)*, In *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 15(2) : pp.511-523
- OUATTARA Nanfouhoro Paul-Kevin, 2021, « De bassin cotonnier à bassin anacardier : facteurs explicatifs de l'expansion de la culture de l'anacarde à Fronan en Côte d'Ivoire », Vol. 8 No. 04 (2021), pp. 6441-6451
- RICAU Pierre et KONAN Constance, 2010, *Compte rendu de mission sur la filière La filière anacarde en côte d'Ivoire : Acteurs et organisation*, RONGEAD/INADES, Lyon/Abidjan, 36p
- TANGUY-le Guen, 2004, « le développement du Nord de la Côte d'Ivoire : problème de coexistence » *Open Edition Journal, les cahiers d'outres -mer, Afrique*, n°283, pp.259-288
- UPADHYAY D.Ushma et KARASEK Deborah, 2008, *Autonomisation des femmes et nombre idéal d'enfants : Examen des mesures EDS d'autonomisation des femmes d'Afrique subsaharienne*, Fund (UNFPA), Perspectives Internationales sur la Santé Sexuelle et Génésique, numéro spécial de 2013, pp. 10–21.
- YAO Alsin Léon, 2018, Directeur de publication du N° 8270 du magazine d'information du fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles, *La filière anacarde acte* 20, 56p